

# Familles en difficultés budgétaires : entre la maîtrise des dispositifs et la recherche de l'implication de la personne.

REF DB 01

CEA-C.ESF



## Contexte

Dans le cadre des difficultés budgétaires rencontrées par les ménages, les intervenants sociaux font face à des situations juridiques complexes et, par ailleurs, à la nécessité de l'engagement des familles dans la résolution de leur problème.

Cette formation permettra l'approfondissement des connaissances juridiques et favorisera le repérage de leviers et postures des stagiaires dans le cadre de l'accompagnement.

## Objectifs de la formation

- Connaître les différentes procédures de recouvrement de créances et les dernières réglementations ;
- Savoir analyser et évaluer la situation personnelle et juridique des personnes endettées ou surendettées ;
- Disposer de points de repères pour négocier avec les créanciers ;
- Se situer en accompagnateur avec et malgré les savoirs détenus ;
- Disposer de repères pour recueillir l'adhésion de la personne et son investissement dans le traitement de sa problématique.

## Le programme de formation

- Apprendre à remettre la personne au centre de l'accompagnement
- Appréhender la notion de dette, créance et le rapport à l'argent, la société de consommation
- Découvrir et comprendre les différentes phases et étapes des procédures :
  - ✓ Négociation avec les créanciers
  - ✓ Les interlocuteurs du recouvrement
  - ✓ La procédure de recouvrement : phase amiable, phase judiciaire et recouvrement forcé
- Connaître les possibilités face à une situation de surendettement
- Accompagner les familles en endettement ou surendettement :
  - ✓ Le rapport à l'argent, symbolique de l'argent
  - ✓ Eléments socio-psychologiques de l'argent
  - ✓ Outils et méthodes visant à favoriser l'implication des familles dans la résolution de leurs problèmes, limitant les effets de l'implication « juridique » du travailleur social
- La pratique professionnelle est abordée tout au long de la formation. Ainsi, la formatrice aborde les postures, de l'intervenant social et de la personne accompagnée, les outils, le travail sur les dépenses courantes et les dettes dans le couple.

## Les points forts de la formation

- **Nouvelle édition revue et augmentée**, à partir de données authentiques collectées et co-analysées dans le cadre d'une Recherche-Formation menée au sein de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche (CLISSIS & CIRNEF).
- Remise d'un **dossier complet** comportant les données techniques abordées pendant le stage, des exemples de courriers ou d'actes, des schémas récapitulatifs et les notes de chacun
- Méthodes interactives et dynamiques

## Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (formative),
- Co construction de mémo points de repères « négociation » et « adhésion de la personne »,
- Etudes de situations professionnelles
- ➔ Remise d'une attestation de formation

- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation
- ➔ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations

### Formatrice

**Adeline ROUYER FESSARD, Conseillère ESF**, formatrice spécialisée sur le surendettement et la communication – technicienne en Programmation Neuro Linguistique - référente procédures de recouvrement de créances - mise en synergie des acteurs ; 16 ans d'expérience dans les domaines du surendettement. Co-chercheuse dans le cadre du projet CEA-C.ESF.

### Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

### Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail ci-dessous :

[clementine.nebouy@adac.asso.fr](mailto:clementine.nebouy@adac.asso.fr)

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard le : **18 septembre 2021** à l'adresse mail > [formation@adac.asso.fr](mailto:formation@adac.asso.fr).

**L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.**

L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

**Pour toute question, n'hésitez pas à joindre notre équipe au 04.77.33.65.34**

**Du 18 au 21 octobre 2021**

**820 €uros/Participant**

**Public concerné** > Intervenants sociaux

**Prérequis** > une expérience dans l'accompagnement social des familles en situation d'endettement ou de surendettement.

**4 jours de formation en présentiel** > PARIS

### Retours des participants

